

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

149 militaires morts au combat
entre 2004 et 2012

124 blessés psychiques déclara-
rés en 2010, 265 en 2012

Nombre de candidats par poste
pour les recrutements externes
de militaires en 2012 :

Officiers (grandes écoles) : 15,3
Sous-officiers : 5,5
Militaires du rang : 5,3

Le taux de recrutement interne
au sein des armées est supé-
rieur de 10 points de celui de la
fonction publique

Personnels des armées déployés
en opérations extérieures :

2011 : 8.365 (britanniques :
12.000)
2012 : 6.468 (britanniques :
11.000)

Officiers en service dans des
structures internationales en
2012 :

Union Européenne : 63
OTAN : 521
ONU : 26

3,28 Md€ consacrés au soutien
à la recherche et au développe-
ment de défense dont :

Recherche et technologie : 902 M€
Etude de défense : 1,73 Md€
Etude amont : 752 M€

Taux de civilianisation des ar-
mées en 2012 :

Terre : 7,4
Marine : 7
Air : 10,6

Sources : ministère de la Défense
et rapports parlementaires.

Partenaire 2013



www.apsys.eads.net
defence@apsys.eads.net

Trois questions au...

général Arnaud Martin

Directeur de Défense Mobilité



Mon général, pourriez-vous nous présenter Défense Mobilité, ses missions, son organisation et son évolution depuis sa création ?

Depuis 2009, la transition professionnelle du personnel militaire et civil de la Défense ainsi que de leurs conjoints est confiée à l'Agence de reconversion de la Défense (ARD), dénommée Défense Mobilité, qui s'appuie sur un processus d'accompagnement personnalisé liant information, orientation, formation et placement.

L'Agence de reconversion de la Défense se constitue d'un réseau de proximité réparti au sein de sept pôles régionaux et de 51 antennes implantées sur tout le territoire. Elle est composée de professionnels de la reconversion disposant d'une connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs.

En 2012, Défense Mobilité a accompagné plus de 16.500 candidats, a proposé plus de 8.000 prestations d'orientation professionnelle et a facilité ainsi le retour à la vie civile de près de 12.000 militaires.

L'ARD porte une attention toute particulière à la formation qualifiante et professionnelle. Chaque année, près de 4.000 candidats bénéficient d'une formation de ce type. L'agence dispose notamment d'un centre de formation, le Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) de Fontenay-le-Comte, agréé par l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes).

Quels sont les défis auxquels devra faire face Défense Mobilité dans les douze prochains mois ?

Entre 2014 et 2019, le ministère de la Défense va connaître une réduction des effectifs d'environ 34.000 postes, dont près de 6.000 officiers. Pour faire face aux enjeux de la nouvelle loi de programmation militaire, Défense Mobilité intensifie son action sur deux axes :

- Le renforcement de la qualité de l'offre de service au profit des militaires en reconversion, notamment par la mise en place de nouvelles prestations d'accompagnement et une coopération accrue avec Pôle Emploi.

- La sensibilisation des acteurs économiques, en particulier les dirigeants d'entreprises, sur les possibilités qui leur sont offertes de recruter du personnel militaire, notamment des officiers, particulièrement concernés par les prochaines mesures de réduction des effectifs.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre au monde de l'entreprise, notamment aux PME ?

L'Agence de reconversion de la défense est en contact permanent avec les grandes organisations patronales et travaille déjà au quotidien avec plus de 50 grandes entreprises, 12 fédérations professionnelles partenaires et des milliers de PME.

Les personnels de la Défense se caractérisent à la fois par leur technicité, leur polyvalence et par des savoir-être appréciés. Par l'intermédiaire de Défense Mobilité, les entreprises ont la possibilité d'avoir accès pour leurs recrutements à des profils ciblés et à un vivier de candidats formés, motivés et opérationnels.

Point d'accès unique, Défense Mobilité est la passerelle entre la défense et l'emploi civil et devient de ce fait un acteur incontournable du monde de l'emploi. En fonction des besoins identifiés et des compétences recherchées, Défense Mobilité propose aux recruteurs potentiels des profils de compétences adaptés et des candidatures sélectionnées.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seuls revenus sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger la Synthèse des activités 2011 [LIEN](#)

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2013 [LIEN](#)

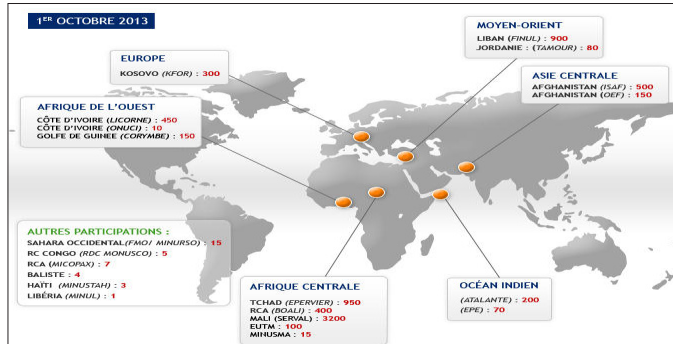
RETEX : Atelier « DGA, export et PME technologiques »

Une vingtaine de TPE et PME ont participé le 18 novembre dernier à l'Ecole militaire à Paris à un atelier de présentation par les experts de la DGA des outils destinés aux entreprises qui exportent du matériel de guerre classé, mais également à technologies duales.



Opérations extérieures

Environ 8.500 militaires engagés en octobre 2013.



Mardi 17 décembre : don de sang au profit des militaires blessés en opérations extérieures



Pour répondre aux besoins des forces engagées en opérations extérieures et des 4 hôpitaux militaires rattachés, le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) doit collecter 420 poches de sang total, 27 de plasma et 20 de plaquettes par semaine. La 3ème journée de don de sang organisée en 2013 par l'Association des entreprises partenaires de la Défense avec le Centre de Transfusion Sanguine des Armées se déroulera au CTSA (Ilot Percy) à Clamart (Hauts de Seine) le mardi 17 décembre de 8 heures 30 à 16 heures 30. A cette occasion, il sera possible de faire un don de sang « classique » (don total) ou un don en aphérèse (plasma ou plaquettes) :

- Don de sang classique (don total) (durée : 7 à 12 minutes) pas d'inscription.
- Don de plasma ou de plaquettes (aphérèse) (durée : 45 à 60 minutes pour le plasma et 90 minutes pour les plaquettes) inscription obligatoire auprès du CTSA au 01 41 46 72 24.

Un don de sang total est possible jusqu'à 70 ans, et jusqu'à 65 ans pour un don en aphérèse. Télécharger la plaquette du CTSA pour en savoir plus [LIEN](#)

Centre de Transfusion Sanguine des Armées Jean Julliard
1 rue du lieutenant Raoul Batany 92140 Clamart

Grand angle

Le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques

Le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé le 17 novembre 2009 par le président de la République. Il comprend une direction générale implantée à l'Ecole militaire à Paris, un conseil scientifique de 126 experts de haut niveau, et une trentaine de membres (ministères, instituts et universités/ grandes écoles et entreprises du CAC 40). Le CSFRS a vocation à fédérer et dynamiser la recherche stratégique française, en lui donnant les moyens notamment d'un croisement fructueux, encore peu développé en France, des connaissances et des disciplines. Composé d'une trentaine d'entités issues du secteur public et privé, le CSFRS doit aussi contribuer dans le domaine de la stratégie, à l'indispensable lien entre recherche et formation, le tout au profit des hauts responsables de la société.

Le CSFRS permet une plus grande reconnaissance à l'étranger de la pensée stratégique française en dépassant le strict cadre de la sécurité et de la défense. Ainsi le Conseil aborde tout le spectre des paramètres stratégiques : économie, finances, migrations, énergie, technologies, cybersécurité, santé publique, etc.

Son objectif peut-être résumé par l'ambition d'assurer le rayonnement d'une pensée française influente dans le monde et de contribuer à éclairer les décideurs sur la base de recherches solides, innovantes et pluridisciplinaires.

Pour en savoir plus : www.csfrs.fr



Des exemples de projets menés par le CSFRS :

SCOPANUM « Stratégies de communication de crise en gestion Post-Accident Nucléaire via les Médias sociaux ». Vise à comprendre le rôle des médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.) dans la gestion de la communication de crise suite à un accident nucléaire.

EMIRS « Enjeux de la modernisation de l'industrie de défense russe, le cas du secteur spatial : technologie, géopolitique et prospective ». Son objectif est d'analyser la restructuration du secteur spatial qui est actuellement en cours en Russie, et de proposer des scénarios concernant la place du pays sur la scène internationale au travers de son potentiel industriel et spatial à l'horizon 2030.

CSC « Cyberstratégies chinoises : enjeux politiques et économiques de l'émergence d'une puissance numérique ». Vise à analyser la cyberstratégie de la Chine et évaluer son influence présente et à venir, dans un contexte de recomposition de l'ordre mondial où le numérique joue une influence croissante.

SEEA « Sécuriser l'espace extra-atmosphérique : éléments pour une diplomatie spatiale à l'horizon 2030 ». Vise à analyser les enjeux de la diplomatie spatiale et de la sécurisation de l'espace extra-atmosphérique, face aux risques liés au développement prévisible d'armes spatiales et antisatellites.

RESBAT « Composantes politico-militaire, économique et sociétale d'une cyberstratégie française : agir dans la dimension sémantique du cyberspace ». Vise à définir des axes stratégiques pour la France dans le domaine de la cyberstratégie, en se focalisant sur l'analyse des enjeux et des vulnérabilités de la couche cognitive du cyberspace, qui est celle des discours et des représentations.

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2013 avec le soutien de la société Apsys.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.
Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.
Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.
Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.
Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr
ISSN 2114-7019
Tous droits réservés.
Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.